



## Je suis une étudiante étrangère et j'ai un problème avec mon titre

Par **adlyn**, le **05/02/2008** à **12:06**

bonjour je suis une étudiante étrangère je suis en france depuis fin 2004 chaque année je renouvelle mon titre de séjour mais cette année j'ai peur de le faire tout en sachant que mon titre expire le 28 février prochain. l'année dernière en janvier j'ai trouvé du travail et mon titre de séjour allait expiré le 28 février 2007 mais j'avais déjà fait les démarches nécessaires pour un renouvellement. mais ce que je ne savais pas et que j'ai appris récemment est que je ne pouvais pas travailler après le 28 février parce que je n'avais qu'un certificat de dépôt de dossier qui ne vaut pas un titre de séjour mais il faut savoir que le préfet de l'essonne ne donne pas de récépissé et que il ya toujours eu un retard de cinq a six mois dans le traitement des dossiers ce qui n'est pas juste vis a vis de nous les étudiants qui attendons notre titre de séjour doit on mendier dans la rue pour subvenir a nos besoins pendant les six mois de l'attente. on m'a aussi dit qu'il aurait fallut demander une autorisation de travail et je ne l'ai pas fait. en ce moment je suis complètement perdue et je ne sais pas quoi faire s'il vous plait aidez moi et dites moi ce qu'il faut faire  
merci